



Communauté de Communes
Lanvallon Plouha

SCHEMA LOCAL DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Contact / informations **OFFICES DE TOURISME**

5, Avenue Laënnec
22580 PLOUHA
Téléphone : 02.96.20.24.73
Fax : 02.96.22.57.05

E-mail : O-T-PLOUHA@wanadoo.fr

6, Place du Marché au Blé
22290 LANVOLLON
Téléphone : 02.96.70.12.47
Fax : 02.96.70.27.34

E-mail : o.t.lanvallon@wanadoo.fr

Blog : <http://www.cc-lanvallon-plouha.typepad.fr/sldt/>

RAPPEL DE L'AMBITION (du positionnement) : Devenir un **territoire Breton d'excellence** en matière de tourisme **maîtrisé et partagé**, dédié à une clientèle en quête de **bien-être et de ressourcements** et mettant en valeurs ses **vraies spécificités**.

RAPPEL DE L'ENJEUX : excellence

RAPPEL DE L'AXE STRATEGIQUE : créer et animer un réseau (apprendre à travailler en réseau) qui assure une offre cohérente, complémentaire et visible sur tout le territoire et sur toute la saison concernée

FICHE ACTION N°1-3-1

Intitulé : Formation des propriétaires d'hébergements touristiques

NIVEAU DE PRIORITE : moyen

IDENTIFICATION DU POTENTIEL ECONOMIQUE : fort

IDENTIFICATION DU POTENTIEL IMAGE : fort

RAPPEL DU CONTEXTE (état des lieux, constats, diagnostic)

Des propriétaires d'hébergements qui ne se sont pas encore engagés dans une démarche de qualité. Une appréhension de la part de beaucoup de ces propriétaires par rapport à la mise en œuvre d'actions dans ce sens, par rapport aux coûts éventuels que cela engendrerait.

OBJECTIFS

- Amélioration de la qualité de l'accueil.
- Prise de conscience de l'importance de l'aspect qualitatif.
- Acquisition de méthodes de travail pour la préparation de l'arrivée des clients.
- Partage de connaissances pour faire évoluer les habitudes.
- Faire progresser la qualité des hébergements sans faire de grosses dépenses ou de lourds réaménagements.

PROBLEMATIQUES A REGLER (comment ?...)

- Trouver des personnes ressources qui acceptent de partager bénévolement, dans l'intérêt de tous.
- Selon ces personnes ressources, définir les thématiques susceptibles d'être abordées.
- Mobiliser les éventuels candidats.
- Définir le statut des candidats en question (obligation d'être partenaire de l'Office de Tourisme par exemple).
- Définir les périodes les plus appropriées, selon également disponibilités des « intervenants ».

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Etablir un calendrier et le diffuser aux partenaires de l'Office de Tourisme.
- Suivi des inscriptions par l'Office de Tourisme.
- Lors des sessions, convoquer la presse locale pour communiquer sur la démarche.

CIBLES VISEES

Les propriétaires d'hébergements partenaires de l'Office de Tourisme.

RESULTATS ATTENDUS

- Progression de la qualité des hébergements, de l'accueil,...
- Animation du réseau des prestataires par les échanges.

INDICATEURS D'EVALUATION

- Satisfaction de la clientèle accrue : fréquentation en hausse des hébergements.
- Renvoi de clients vers d'autres partenaires du réseau en cas d'indisponibilité pour une réservation.

CALENDRIER

2012

FINANCEMENTS POSSIBLES

ACTEURS DE L'ACTION (pilote + partenaires)

- Propriétaires d'hébergements
- Office de Tourisme